



LES CONTREPARTIES OFFERTES AU MÉCÈNE

Au-delà de l'avantage fiscal, des contreparties sont offertes au mécène.

Il s'agit de contreparties institutionnelles, limitées dans le cadre de la Loi Aillagon.

Elles doivent présenter une « disproportion marquée » avec le montant du don, dans la limite de 25 % de ce montant.

Une forte visibilité auprès d'un large public

Avec la mention du nom ou du logo du mécène sur :

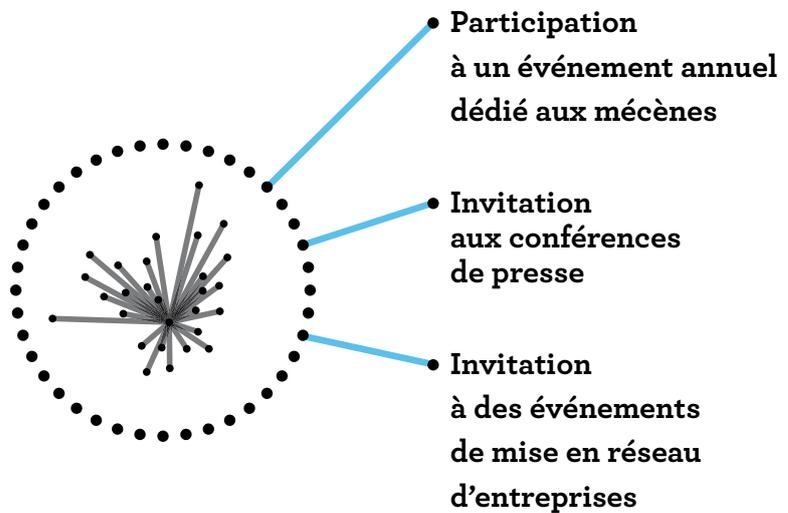
- les supports de communication événementiels liés au projet soutenu (affiches, flyers, programmes, carton d'invitation, etc.)
- les supports de communication pérennes ou semi-pérennes (cartels, plaques, etc.) liés au projet
- la signalétique liée au projet (bardage de chantier, bâche, etc.)
- le numéro du Journal de Bordeaux Métropole traitant de l'événement (tiré à 395 000 exemplaires, distribué toutes boîtes à lettres sur l'agglomération et en divers dépôts)
- le site internet de Bordeaux Métropole (153 000 connexions mensuelles) sur la page dédiée au mécénat
- les réseaux sociaux de la collectivité (11 000 fans page Facebook, 32 000 followers Twitter)
- les discours de remerciements
- les documents remis à la presse (communiqués et dossiers) portant sur le projet soutenu
- la mise à disposition d'un bloc marque pour mettre en valeur votre engagement de mécénat avec Bordeaux Métropole sur vos supports institutionnels
- etc.

Une valorisation de l'opération sur vos supports

Des relations publiques de qualité

- 
- des mises à disposition d'espaces pour organiser cocktails, dîners, petits déjeuners dans des lieux d'ordinaire peu ou pas accessibles du grand public
 - des visites privées d'expositions
 - des visites *preview*, avant l'ouverture d'un site au public
 - un accès privilégié à des invitations pour les salariés, les clients, les fournisseurs, les membres du Conseil d'Administration de l'entreprise
 - des visites patrimoniales sur mesure et commentées
 - des dispositifs spécifiques pour des dons exceptionnels

Une relation durable et privilégiée avec Bordeaux Métropole



Devenir mécène de la collectivité, c'est :

contribuer à
l'intérêt général en
soutenant la première
métropole française
à développer une
démarche de
mécénat

participer au
rayonnement et
à l'attractivité du
territoire

valoriser
les savoir-faire
de l'entreprise en
externe par une action
de communication
institutionnelle de
grande qualité

être acteur de la vie
de la Cité

bénéficier
de nombreux avantages
et privilèges

valoriser
la culture
d'entreprise en
interne, notamment
par la mise en place
d'accès et d'actions
spécifiques envers
les salariés

contribuer
à préserver la qualité
de vie des habitants
de la Métropole

associer
son image à une
collectivité moderne,
dynamique et
innovante

fédérer autour
d'un projet commun
de valorisation du
territoire

développer la
responsabilité sociale
de l'entreprise

Les contreparties présentées ci-après ne sont pas exhaustives de l'offre métropolitaine. N'hésitez pas à interroger la Mission mécénat et à faire connaître vos besoins et envies.

Chaque visite ou mise à disposition peut être personnalisée pour s'adapter aux besoins de l'entreprise mécène.



LES VISITES

Mieux connaître la Métropole et ses espaces



Visite intérieure du pont de pierre / visite de chantier

Au niveau de la place de Bir Hakeim à Bordeaux

Construit entre 1810 et 1822, le pont de pierre est le premier franchissement sur la Garonne. D'une longueur de près de 500 m, il se distingue par un mode de construction très original: l'ouvrage en pierre et brique a été réalisé en arches creuses, allégeant sa structure et rendant accessible l'intérieur de l'édifice.

Lors de sa visite, vous découvrirez cet envers du décor, très rarement ouvert au public.

- Groupes de 12 personnes maximum - à partir de 7 ans
- Durée de la visite: 1 heure
- Présence du maître d'œuvre et/ou du maître d'ouvrage pour une visite de chantier.
- Restrictions d'accès en périodes de fortes crues et marées



Visite du miroir d'eau

Sur les quais, au niveau de la place de la Bourse à Bordeaux

Plus grand miroir d'eau du monde (3450 m²) inauguré en 2006, il est situé face à la place de la Bourse, entre le quai de la Douane et le quai Louis XVIII. Le miroir d'eau alterne des effets surprenants de reflet et de brume. Féerie créée par le fontainier Jean-Max Llorca, le miroir d'eau est l'élément central des quais de Bordeaux réaménagés par le paysagiste Michel Courajoud.

Cette visite, très peu accessible, vous permettra de tout comprendre du mécanisme de fontainerie et de découvrir les dessous de cet équipement majeur.

- Groupes de 15 personnes maximum - à partir de 12 ans
- Durée: 1 heure
- Contraintes: réservation au minimum un mois à l'avance

Visite du pont levant Jacques-Chaban-Delmas

Au niveau du 91 quai de Bacalan à Bordeaux

Plus grand pont d'Europe à travée levante, le 5^e franchissement de la Garonne relie les quartiers historiques de Bacalan et La Bastide à Bordeaux. Trait d'union entre les deux rives, le pont Jacques-Chaban-Delmas privilégie la combinaison des transports, notamment les modes de déplacements doux (vélo, piétons). Avec ses 4 piles de 77 mètres de haut, et une travée centrale longue de 117 mètres et pesant 2600 tonnes, le pont Chaban-Delmas s'est rapidement imposé dès sa construction comme un élément emblématique du paysage métropolitain.

Grâce à cette visite, vous découvrirez les secrets de la construction et du fonctionnement du pont Jacques-Chaban-Delmas. Vous pénétrerez notamment à l'intérieur de la tour de contrôle et de l'une des piles depuis laquelle vous découvrirez l'une des plus belles vues de l'agglomération bordelaise. L'ouvrage n'est que très rarement rendu accessible en raison de contraintes liées aux manœuvres de levée.

Un temps de convivialité pourra être organisé à l'issue de la ou des visite(s), dans une salle située à proximité du pont, sur la rive droite. Capacité de la salle jusqu'à 40 personnes. Frais de bouche à la charge de l'entreprise.

- Groupes de 12 personnes maximum - à partir de 7 ans
- Durée de la visite: 1 heure 30
- Présence de l'exploitant et du service des Ouvrages d'art
- Restrictions d'accès en fonction des levées et des opérations de maintenance
- Nombre annuel de visites limité. Réservation au minimum deux mois à l'avance



Dans les coulisses du tramway à La Bastide

Les garage et ateliers de La Bastide ont été conçus par l'architecte Jacques Ferrier, dans l'esprit des halls de gare du XIX^e siècle.

Ils accueillent le centre de maintenance et le poste de commande centralisé, qui gère le trafic des voyageurs 24h/24.

- Visite technique par groupe de 25 personnes maximum - à partir de 12 ans
- Durée: 1 heure à 1 heure 30
- Du lundi au vendredi
- Contraintes: réservation au minimum un mois à l'avance





Circuit découverte commenté des refuges périurbains

Au départ d'Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Bègles, Floirac, Gradignan, Lormont ou Pessac.

Œuvres architecturales en plein cœur d'espaces naturels privilégiés, les Refuges périurbains invitent à randonner sur le territoire pour une découverte insolite des multiples paysages de la Métropole et à s'immerger dans un espace surprenant le temps d'une nuit.

Cette visite commentée vous permettra de découvrir le travail des différents artistes mobilisés pour la réalisation de ces œuvres et de mieux connaître le territoire de la Métropole.

- Groupes de 15 personnes maximum
- En fonction du nombre de refuges visités, prévoir un mode de transport adapté et des plages horaires plus ou moins conséquentes. Certains refuges sont relativement éloignés les uns des autres sur le territoire métropolitain.
- Durée : de 1 à 3 heures
- En savoir plus : lesrefuges@bordeaux-metropole.fr



Visite de la flèche Saint-Michel

Place Meynard à Bordeaux

Édifice majeur du territoire métropolitain, la flèche a été élevée entre 1472 et 1492 indépendamment de la basilique Saint-Michel sur la place Canteloup. Détruite à plusieurs reprises, elle a été rebâtie entre 1861 et 1869 par l'architecte Paul Abadie. Sa base conserve une crypte et sa flèche qui culmine à 114 m est la plus haute du Midi de la France. Elle a été classée Monument Historique en 1846.

- Groupes de 19 personnes maximum
- Durée : privatisation possible dans le cadre d'une visite commentée par un guide-conférencier d'une durée d'une heure
- Contraintes : les parties non visitées sont interdites d'accès ; privatisation possible uniquement en dehors des ouvertures au public ; accès en période diurne uniquement.

Circuit découverte commenté des œuvres de la commande publique artistique autour du tramway

Au niveau de l'œuvre retenue pour le début de la visite

Bordeaux Métropole accompagne la mise en service du tramway de l'agglomération d'un important programme de commande d'œuvres d'art contemporain. Engagé dans le cadre de la procédure de commande publique du ministère de la Culture, ce programme est réalisé en lien étroit avec les communes. 15 œuvres ont été réalisées jusqu'ici, dont la plus emblématique est sans doute *le Lion* de l'artiste Xavier Veilhan situé rive droite, au niveau du pont de pierre.

Ce parcours-découverte vous permettra de vous familiariser avec les œuvres de votre choix, au rythme du trajet effectué en tramway.

- Groupes de 15 personnes maximum
- En fonction du nombre d'œuvres choisies, prévoir une plage horaire plus ou moins conséquente.
- Durée: de 1 à 3 heures
- Transport: tramway d'une œuvre à l'autre



LES PRIVATISATIONS ET MISES À DISPOSITION

S'approprier la Métropole et ses espaces



Croisières sur la Garonne

Au niveau du Ponton d'honneur, Maison écocitoyenne, quai Richelieu

Vous embarquez à bord du bateau La Sardane depuis le ponton d'accès de la Compagnie Bordeaux River Cruise pour une balade qui vous permettra de vous approcher au plus près du pont de pierre.

La croisière est commentée (explications relatives aux travaux effectués sur le pont de pierre, histoire des monuments remarquables de Bordeaux visibles depuis le fleuve, etc.) et ponctuée d'une dégustation de vins à bord.

- Groupes de 50 personnes maximum
- Durée: 1 heure 30
- Le mardi uniquement
- Réservations deux à trois mois à l'avance, sous réserve de disponibilités
- Sous réserve des marées, contraintes de sécurité d'accès et contraintes de sécurité à bord, respect du règlement intérieur



Privatisation de la porte Cailhau

Au niveau de la rue Porte de Cailhau à Bordeaux

Cette porte défensive du Moyen Âge offre un panorama splendide sur les quais, le pont de pierre et les toits de la ville. Édifiée en 1494, la porte Cailhau commémore la victoire de Charles VIII à Fornoue (Italie). Haute de 35 mètres, la porte Cailhau faisait partie des murailles de la ville. En 1864 on trouve comme locataires un écrivain public et un peseur de sel qui seront expulsés pour cause de rénovation. Depuis ses magnifiques charpentes de chêne, un très beau panorama s'ouvre sur le doyen des ponts de Bordeaux: le pont de pierre. Dans les étages, une exposition présente les outils et les matériaux qui ont servi à bâtir la ville.

La mise à disposition de cet espace peut être agrémentée d'une visite commentée, d'une présentation des travaux réalisés sur le pont de pierre, etc.

- Capacité de 19 personnes maximum, accès aux combles par groupes de 5
- Durée: privatisation possible dans le cadre d'une visite commentée par un guide-conférencier d'une durée d'une heure
- Contraintes: escaliers et dégagements très étroits; privatisation uniquement en dehors des ouvertures au public; les 3 plateaux de 35 m² sont occupés par une exposition permanente (vitrines, matériel informatique, audiovisuel)
- Traiteur à la charge de l'entreprise
- Sous réserve du respect des contraintes de sécurité et du règlement intérieur
- Sous réserve des contraintes d'occupation de l'espace

Privatisation de la Maison écocitoyenne et du Ponton d'honneur

Quai Richelieu, Ponton d'honneur, à Bordeaux

La Maison écocitoyenne, initiative unique en France, est l'un des derniers éléments de patrimoine, témoins de l'histoire portuaire de Bordeaux. Rive gauche, l'ancien bureau des dockers a été choisi en 2007 pour constituer cet espace ressources et d'exposition sur le développement durable. Ces 500 m² réhabilités par l'architecte bordelais Olivier Lehmans avec une démarche de Haute Qualité Environnementale offrent un exemple concret des techniques existantes en matière de rénovation respectueuse de l'environnement, avec des dispositifs démonstratifs et pédagogiques.

Dans le cadre du projet de restauration du pont de pierre, la Maison écocitoyenne peut être mise à disposition pour un temps de convivialité, avec accès au Ponton d'honneur pour profiter de l'une des meilleures vues sur le pont. Une visite de l'établissement pourra vous être proposée, portant à votre convenance sur l'histoire du bâtiment, sa réhabilitation et/ou une thématique liée au développement durable.

- Capacité de 50 personnes maximum, 15 personnes par visite
- Entre 8h30 et 11h00 les lundis et mardis et entre 18h00 et 20h00 les jeudis, (en fonction des disponibilités).
- Cocktail à la charge de l'entreprise
- Réservation au minimum un mois à l'avance
- Sous réserve du respect des contraintes de sécurité et du règlement intérieur
- Sous réserve des contraintes d'occupation de l'espace
- Compte tenu de l'accès immédiat au Ponton d'honneur, la mise à disposition de la Maison écocitoyenne peut s'envisager couplée à une balade sur la Garonne, à la charge de l'entreprise



Privatisation du restaurant de la Cité Municipale

4 rue Claude Bonnier à Bordeaux

Inauguré en 2014, le nouveau bâtiment de la Cité Municipale en face de l'Hôtel de Ville, offre une vue imprenable sur les toits de la ville de pierre. Son restaurant dispose d'un espace de 2000 m² avec un toit terrasse qui vous permettra de profiter de cocktails ou de vins d'honneur dans un environnement privilégié.

- Capacité de 100 personnes maximum
- Hors période d'exploitation et d'occupation du public
- Sous réserve des contraintes d'occupation de l'espace
- Sous réserve du respect des contraintes de sécurité et du règlement intérieur
- Frais de sécurité à la charge de l'entreprise auprès du prestataire habilité par le site
- Restauration possible, à la charge de l'entreprise auprès du prestataire habilité par le site





Privatisation des Refuges périurbains

Selon le ou les refuges choisis

Œuvres architecturales en plein cœur d'espaces naturels privilégiés, les Refuges périurbains invitent à randonner sur le territoire pour une découverte insolite des multiples paysages de la Métropole et à s'immerger dans un espace surprenant le temps d'une nuit.

Victimes de leur succès, ces espaces sont difficilement accessibles et les réservations grand public sont complètes en quelques minutes après leur ouverture.

Vous bénéficierez d'un espace original d'hébergement, par exemple dans le cadre de vos séminaires, de challenges au sein de l'entreprise, etc.

Le projet des Refuges périurbains est imaginé et mené par Bruit du frigo (direction générale et artistique), en collaboration avec Zébra3/Buy-Self (direction artistique et technique / production).

Il est accompagné et financé par Bordeaux Métropole, avec la participation des communes hôtes.

- La capacité des refuges varie de 6 à 9 personnes
- Sous réserve des contraintes d'occupation des espaces
- Réservation au minimum un mois à l'avance, de mars à novembre



Privatisation de l'amphithéâtre de la Cité Municipale

4 rue Claude Bonnier à Bordeaux (rez-de-chaussée du bâtiment)

- Régie technique avec sonorisation.
- 90 places assises avec accès personnes handicapées
- Estrade
- Possibilité de collation, restauration rapide, petit déjeuner à l'extérieur dans une partie du hall avec le prestataire de restauration de la collectivité (à la charge de l'entreprise).
- Présence d'un service de sécurité obligatoire (2 agents + astreinte technique)

Privatisation d'une salle de l'Hôtel de Métropole

Accès depuis l'esplanade Charles-de-Gaulle à Bordeaux

Salle du Conseil (Niveau 0)

- Matériel informatique et audiovisuel
- 156 microphones sur table
- 2 micros HF sans fil
- 3 vidéoprojecteurs
- 3 écrans déroulants
- 1 lecteur/enregistreur cassette
- 1 lecteur CD/DVD
- Mobilier
- Configuration tables et fauteuils pour 120 personnes
- 3 grandes tables (180 x 70)
- 12 chaises
- vestiaires (à l'entrée)
- 1 fontaine à eau
- Capacité: 150 personnes

Salles de réunion en étage (4 salles, étage Terrasse 2 - vue panoramique)

- 1 vidéoprojecteur
- 1 écran, prises réseaux
- 20 micros sur tables
- tables et chaises pour 40 personnes
- salle cloisonnée
- paperboard
- Capacité: 40 personnes

- Réservation au minimum un mois à l'avance
- Sous réserve des contraintes d'occupation de l'espace
- Frais de sécurité à la charge de l'entreprise auprès du prestataire habilité par le site
- Sous réserve du respect des contraintes de sécurité et du règlement intérieur

Salle du Bureau (12^e étage - vue panoramique)

- 2 vidéoprojecteurs,
- micros sur table,
- tables et chaises
- Capacité: 50 personnes

Salle des Commissions réunies (Niveau 0)

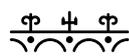
- 235 m²
- tables et chaises pour 120 personnes
- micros sur tables
- vidéoprojecteur + écran
- sonorisation (16 haut-parleurs, 2 micros HF)
- Capacité: 120 personnes

Salon d'honneur (Niveau 0)

- 235 m²
- vidéoprojecteur + écran
- sonorisation (16 haut-parleurs, 2 micros HF).
- pas de mobilier
- Capacité: 200 personnes



MÉCÉNAT BORDEAUX MÉTROPOLE



AGISSONS POUR
NOTRE TERRITOIRE